

**M. Coates:** Monsieur l'Orateur, comme mes remarques avaient une portée assez générale, il n'est que juste d'accorder au député pas mal de latitude.

**M. Honey:** Je remercie mon honorable ami, parrain de la motion. Je crois en effet qu'il est bon de donner de l'ampleur au débat. Je parlais des dépenses autorisées de l'Office d'expansion économique de la région atlantique au 30 septembre 1968. En résumé, ces dépenses sont les suivantes: Terre-Neuve \$41,879,008; Nouvelle-Écosse \$40,392,260; Nouveau-Brunswick \$37,818,470, et l'Île du Prince-Édouard \$7,022,000.

Il faut compter, en outre, les initiatives régionales qui visent plus d'une province, et je songe ici au matériel destiné à réduire la pollution et à d'autre outillage du genre. Les sommes totales affectées à ces projets s'élèvent à \$2,025,000.

De plus, on a autorisé un montant global de 30 millions de dollars pour les programmes de grandes routes dans les quatre provinces prévus par un deuxième accord; un troisième accord autorise des dépenses de 25 millions de dollars pour les quatre provinces. En outre, l'aide spéciale prévue pour l'île Bell se chiffre à \$1,750,000. Il s'agit là du montant autorisé, puisque je ne parle ici que de montants autorisés. Dans le cas de l'île Bell, on a dépensé \$357,331 jusqu'ici. Bien entendu, les dépenses prévues pour les frais d'exploitation de la DOSCO sont de 2 millions de dollars.

Il s'agit là des chiffres qui s'appliquent à l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Dans les quelques minutes qu'il me reste, j'aimerais parler de l'ensemble des dépenses faites dans les quatre provinces atlantiques dans le cadre de divers autres programmes régionaux mis sur pied entre le 1<sup>er</sup> avril 1965 et le 31 mars 1968. Je m'en tiendrai aux totaux en demandant à la Chambre l'autorisation de verser le tableau que voici au hansard, ce qui nous épargnerait beaucoup de temps. Le tableau a été dressé par les hauts fonctionnaires du ministère des Forêts et du Développement rural. Le montant global des dépenses dans les quatre provinces, aux termes de la loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, et de \$2,852,473; dans le cadre du programme de l'ARDA, de \$7,971,345; aux termes du programme FODER, au Nouveau-Brunswick seulement, de \$4,284,207; aux termes des programmes de développement régional, de \$5,357,534. On trouvera les montants globaux au tableau. Je demande à la Chambre l'autorisation de l'insérer au hansard, dans le texte de mon discours.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: Voici le tableau précité.]

DÉPENSES CUMULATIVES POUR LES PROJETS ENTRE  
LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1965 ET LE 31 MARS 1968

| Programmes de développement rural |                                                                                      |           |           |            |                                                         |                 |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------|---------------------------------------------------------|-----------------|
| Province                          | Loi sur<br>l'utilisation<br>des terrains<br>marécageux<br>des provinces<br>Maritimes | ARDA      | FODER     | Total      | Programmes<br>d'agences de<br>développement<br>régional | Total<br>global |
|                                   | \$                                                                                   | \$        | \$        | \$         | \$                                                      | \$              |
| Terre-Neuve.....                  | —                                                                                    | 1,133,814 | —         | 1,133,814  | 114,587                                                 | 1,248,401       |
| Île du Prince-Édouard.....        | 336                                                                                  | 1,208,057 | —         | 1,208,393  | 196,532                                                 | 1,404,925       |
| Nouvelle-Écosse.....              | 1,385,798                                                                            | 3,359,920 | —         | 4,745,718  | 1,827,993                                               | 6,573,711       |
| Nouveau-Brunswick.....            | 1,466,339                                                                            | 2,269,554 | 4,284,207 | 8,020,100  | 3,218,431                                               | 11,238,531      |
| Total.....                        | 2,852,473                                                                            | 7,971,345 | 4,284,207 | 15,108,025 | 5,357,543                                               | 20,465,568      |

C'est tout ce que j'avais à dire. Je remercie à nouveau l'auteur de la motion de nous avoir donné l'occasion d'un débat très large. Si nous voulons mettre en œuvre l'énorme potentiel dont dispose notre pays, il faut que nous nous attelions à la charrue et qu'avec le concours des gouvernements provinciaux, nous fassions fonctionner ces programmes.

**M. l'Orateur:** Je crois que le député de Cape Breton-East Richmond a une question à poser.

**M. MacInnis:** Ma question n'a pas grand-chose à voir avec ce qui précède, monsieur l'Orateur. J'espérais que le secrétaire parlementaire comparerait les progrès réalisés